NAL DIG R

Pett de l'Abonnement : Roubaix-Tourcoing, Trois meis, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. —
Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois meis, 15 francs. —
Les Départements et l'Etranger, les frais de peste en sus.

Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Agence spéciale à Paris, Par Notre Dans de l'Office de Publicité.

AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires

ROUBAIX, LE 2 NOVEMBRE 1809

NOUVELLES DU JOUR

Les caisses d'épargne

Paris, 91 octobre. — Les couloirs du PhlaisRontbon sont à peu près déserts. Une seule commission était convoquée aujourd'hui, celle qui
a'occupe de la question des caisses d'épargne; elle
avait demandé à M. Ronvier de venir fournir des
explications sur les modifications que le gouvernement propoes d'apporter à la loi actuelle, mais le
ministre a l'ait dire qu'il était fatigue par la discussion du budget.

D'ailleurs la commission n'était pas en nombre
et s'est ajournée à mardi pour entendre M. Rouvier.

Chasse présidentielle

Paris, 31 octobre. — Demain aura lieu, à Ram-bouillet, une chasse à laquelle le président de la République a invité les membres du gouverne-

Il n'y aues pas de conseil des ministres demain; Le retour de M. Tirman à Alger

Paris, 31 octobre. — M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie, va retourner prochainement à Alger, pour sy trouver au moment du sejour de l'escadre de la Méditerrance. M. Tirman sera reçu demain par M. Constans, ministre de l'intérieur.

Interview du comte de Paris

Montréal, 31 octobre. — Le comte de Paris a'est laissé interviewer par un journaliste de Montréal; il a affirmé que les républicains, en France, j'et-tent de la poudre aux yeux des contribuables. Il a taxé d'hypocrisie la tolérance que montre, depuis quelque temps, la République à l'égard de

Expliquant son alliance avec le houlangiame. le

comte a dit : « J'ai effectué seulement, dans cett circonstance, un mouvement stratégique. »
tondros, il octobre. — On mande de Montréal
au sujet de l'interview du comte de Paris:

au sujet de l'interview du comte de Paris :

« Voici le compte-rendu d'une interview que le
comte de Paris aurait accordée à un représentant de
la presse, et dont neus donnons, sous tontes téactves, une analyse :

« Comme sou interlocuteur lui demandait si la
tranquillité qui règne actuellement en France n'indiquait point un accroissement de popularité des institutions républicaines en France, le comte surait
catégoriquement réponde f'ar la négative.

— Le parit qui détient le pouvoir, a-t-il dit, a
bien pour un moment suspendu sa politique de persécution contre la conscience et les convictions religieuse, de la grande majorité du peuple, mais c'est
la une hypocriste qui ne sarrait tromper personne
bien lengiemps.

là une hypocrisle qui ne sanrait tromper personne bien lengicemps.

» L'accroissement des impôts enlève aux travailleurs les fruits de leur labeur, tandis qu'une coterie corrompne fait briller aux yeux de ses dupes un meilleur etat économique qui n'arrivera jamais sous le présent régime.

De reste, ies députés de la droite, qui seuls ont à cœur les intérêts du pays, viennent déjà de dévoiller les expédients par lesquels on cherche 's dissimuler le caractère désastreux du budget qui est discuté ence moment.

muler le caractere desserteux de sous que le jour n'est pas loin où, s'armant des armes constitutionnelles à portée de sa main, la France se débarrassera de la yrannie d'une république athée, et jouira de nouveau des bienfaits d'une monarchie chrétienne. »

Une manifestation russophile

Une manifestation russopalle
Cherbourg, 31 octobre. — Une manifestation
improvisée s'est produite hier sor au GrandThéatre, au moment où le commandant de la frégate impériale russe Minime, suivi de nombreux
officiers russes entrait dans la salle.
L'orchestre a joué l'hymne national russe que
tous les spectateurs ont entendu debout.
Les Russes ont pousée des hurrahs chaleureux et réclamé la Merseillaise, qui a été aussi
jouée.
La salle entière a répondu par les cris enthou-

La salle entière a répondu par les cris enthou-sisstes de : « Vive la Russie ! »

Les pécheries de Terre-Neuve Un incident Saint-Jean (Terre-Neuve), 31 octobre. — M. Gérardin. propriétaire et capitaine d'une barque française, qui cherchait à vendre des produits à Godroy, saus se conformer aux règlements avait été condamné récemment à 870 dollars et em-

prisonné en attendant payement.

Avec l'assistance d'un certain nombre de se compatriotes, M. Gérardin réussit à s'évader après avoir réduit à l'impuissance ses gardiens

après avoir reduit à l'impuissance ses gaitteus anglais.

Il regagna son navire et prit la mer.

Le statuonnaire Frona lui donna la chasse, et réussit à le capturer.

M. Gérardin a été ramené à Godroy avec tout le monde qu'il avait à bord; on les a dirigés sur Saint-Jean, où l'on est convaincu que cette affaire va précipiter la solution de la question terreneuvienne.

L'émigration en Russie. — Mesures de rigueur

Posen, 31 octobre. — Les populations de la frontière sont vivement impressionnées par les collisions sanglantes qui se produisent chaque pour entre les paysans russes qui veulent émigrer au Rréail, et les détachements de troupes russes Brésil, et les d échelonnées sur la frontière.

La nuit dernière encore, quatre paysans ont été fusillés, près du village de Slupce, à que!ques ki-lomètres du territoire prussien:

Le scandale de Toulon

Toulon, 31 octobre. — Hier, le télégraphe a apporté la nouvelle de la suspendion de M. Fouroux de ses fonctions municipales, qui seront exercées par le premier adjoint.
L'émotion est toujours très vive. A la mairie tous les services sont désorganisés; les employés sont démoralisée.
On parle de nouvelles arrests limbé part avection.

On parle de nouvelles arrestations qui amraient

On paris de nouverte aux coupables se serait lieu dans la soirée.
Le crime reproché aux coupables se serait commis dans une villa de Mourillon, appartenant à Mme Audibert, au commencement de juillet

Le parquet refuse la mise en liberté sous caution de Fouroux.

Le parquet refuse la mise en liberté sous cauton de Fouroux.

On persiste à croire que la dénonciation est venue soit de Mme Audibert, dont Fouroux n'autait pas voilu acheter le silence; aoit de Mme de Jonquieres, avec laquelle il avait rompu..

Toulon, 31 octobre. — Le préfet, du Var et le sénateur Daumas, depuis hief à Toulon; conféraient à onze heures ce matis.

Le préfet a réuni les adjoints.

Le préfet a réuni les adjoints.

Le maire de Toulon a été incarcéré sur les instructions directes du parçuet de Toulon, et, n'i M. Eliam Naquet, procureur général près la cour d'Aix, ni M. Fallières, ministre de la justice, n'ont été avusés des intentions du parquet de Toulon.

Ils n'ont connu le fait de l'arrestation que Iors-

Ils n'ont connu le fait de l'arrestation que Iors-qu'il était accompli.

lis n'ont connu le tait de l'arrestation que lot aqu'il était accomplis

Quant à l'administration, elle est restée àbsolument étrangère à toute l'affaire.

Une autre cause de l'arrestation du maire
Paris, 31 octobre. — D'un autre côté, le Paris
a reçu la dépêche suivante de Toulon:

« Il paraîtrait que la question de l'évortement prostiqué sur Mme de Jonquières n'est absolument qu'accessoire: elle n'aurait servi que de prétexte à l'arrestation du maire de Toulon, qui est accusé de concussion.

restation du maire de Toulon, qui est accusé de concussion.

» Voici le bruit qui circule parmi les personnes les
mieux informées de la ville: M. Fouroux auruit recu
d'un entrepreneur un pot de-vin de 30°,000 ou
modern fraère, la c'endition que les grands trataux
qui vont commencer à Toulon lui soient adjuges, a
l'exclusion de tout autre concurrent.

Toulon, 31 octobre. — L'instructior continue.
Plusieurs personnes ont été interrogées hier.
On assure que des fouilles vont être faites dans
deux propriétés pour savoir où le fostus aurait été
enterré;

Paris, 31 octobre. -- Le bruit a couru aujour-d'hui à Paris et à été reproduit par un journal que M. Fouroux avait été arrêté pour concus-

que M. Fouroux avait été arrêté pour concussion.

Nous avous rencontré un des amis de l'ancien maire de Toulon qui ne croit pas à cette nouvelle version. « Fouroux, nous dit-il, n'a jamais fait des dépenses exagérées, il a une certaire fortune personnelle et touchait, comme maire, une indemnité de 500 fr. par mois. Il est venu à Paris au mois de septembre dernier. Il cherchait de l'argent, une cinquantaine de mille francs pour fonder à Toulon un journal radical.

Les fonds devaient être fournis d'abord par M. Blondel, celui-là même qui doit entreprendre l'assainissement de la ville. Mais l'affaire ne fut pas conclue et M. Fouroux trouva 70,000 francs chez un banquier de Paris, M. C..., originaire du Var.

Cette somme devait être versée demain, ler novembre. Si, comme on le dit Fouroux avait détourné.

Cette somme devait être versée demain, Ier no-vembre. Si, comme on le dit Fouroux avait détourné 400,000 fr., il est évident qu'il n'eût pas cherché de l'argent de tout côté pour son journal. Nous dennons cette explication sans en assurer natu-rellement la responsabilité. Toulon, 31 octobre. — Après examen de la si-tuation municipale, le préfet a immédiatement ré-digé un rapport qu'il a adressé télégraphiquement au ministre de l'intérieur.

Le préset est reparti dans la journée pour Dra-

voyageurs à la commission par ce motif que puisque la loi emploie le mot « salaires », cette expression ne peut s'appliquer qu'aux commis qui ont des ap-pointements fixes et qui sent salariés dans le véri-lable sens du mot

pointements fixes et qui sent saurres un lable sens du mot.

Le veyageur à la commission, disent les jugements, n'est pas attaché au commerce sons le titre de commis. Il travaille comme un courtier à ses risques et péril, et il ne peut être assimilé aux gens de péril, et il ne peut être assimilé aux gens de

péril, et il ne pent être assimile aux gens ce service.

Nous croyons qu'il est de toute justice d'étendre de privilège de l'article 549 aux voyageurs à la commission, et noûs avons l'honneur de veus proposer une proposition de loi enc sense.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire à l'appui de cette proposition les motifs qui ont été développés, dans un rapport spécial par l'honorable érédiéent de la Société de secours mutuels des voyageurs et disjitoirés de sommerce de Lille et du département du Nord. Les raisons de l'article de voyageurs et de l'article de la Conseil d'expression de l'article de voyageurs de commerce, tenu à Bruxelles en 1280, et tout dernièrement par le Congrès international des voyageurs de commerce, tenu à Bruxelles en 1280, et tout dernièrement par le Congrès de L'ordenité.

Centit.

Elles ont decide le Conseil d'arrondissement de Lille, puis le Conseil général du Nofa 2 émetre des vœux en faveur de la propositien.

Un commis, qui peut avoir de très beaux appointements fixes, qui peut gagner de 5,000 à 10,000 fr. par an dans une maison de commerce, qui peut toujours apprécier dans quellé situation se trouvent les affaires de son patron, qui, a'îl les voit péricliter, putt prendre ses dispositions à l'avance pour se procerrer une nouvelle positior, ést piriléglé pour les six derniers mois de ses appointements, et le modeste voyageur à la commission, qui gagne, parfoit avec beaucoup de peine, 3,000 à 4,000 francs par an, ne l'est pas.

avec beaucoup de penne, cont a sont a ne l'est par le l'est pendant une grande partie de l'année : il fait un métier fatigant et qui compromet souvent sa santé, et du jour au léndémain, il est exposé às et rouver sans emploi et privé des féscources nécessaires pour attendre et s'en procurer

fources necessaires pour acteurs of the competence of a coup sur neutre.

» La classe des voyageurs de commerce est à coup sir non moins inféressante que celle des commis. Les voyageurs et les commis ont des fonctions différentes, mais ne sont-ile pai les unitaires indispensables de nos grandes nidudities et de nos importantes maisons de commerca.

**Prâce aux commis, les patrons obtienent unc sags administration at une bonne comptabilité indispe sables à la marche des différes, mais c'est le voyageur qui alimente la maison de commerce, qui envoie des commissions, qui fait vivre en un mot la la la la la marche de vue plus général, ce sont les voyageurs qui répandent partout les mervellies et les produits de notre industrie nationale. Plus spécialement et pendant les derniers temps qui précèdent la faillite, ce sont eux qui soutierinent la maison en envoyant les commissions et qui travaillent ainsi, sinon au profit de leurs patrons, du fronné au profit de la masse des créanciers, si la faillite et plus tard reportée.

lent de tout cœur et area la meillenre foi du monde, et un bean jour, lis sépérennent la catastrophe.

» Il est nécessaire qu'ils fassent alors des frais four revenir, et, lorsqu'ils se présentent pour produire à la faillite, pour réclamer leurs commissions, l'indemnite qui leur est que ils c'en voient rigoureusement évincés parce qu'ils nont pas d'appoint ment de les commis.

» Que l'on ne dise pas que l'une des raisons pour lesquelles on ne peut assi-niler les voyageurs aux commis est qu'ils peuvent voyager pour plusieurs matsons à la fols. S'ils voyagent pour plusieurs matsons à la fols. S'ils voyagent pour plusieurs matsons, ils seront privilegiés pour toutes les contaissions qu'ils auront prises pendant les six derniers mois dans la maison ou même dans les maisons qui seront déclarées en faillite.

» Un commis est bien libre, une fois sa journée terminée chez un patron, de travailler à la comptabilite, par exemple, d'une autre maison de commerce, et, dans le cas de faillite de ces deux maisons, il serait privilègié des deux côtés.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous présenter la proposition de loi.— Article unique.—Le dernier paragraphe de l'article 510 du Code de commerce sera modifié ainsi qu'il suit :

« Les salaires dus aux commis, ainsi que les commissions dues aux voyageurs, aux courtiers et représentants de commerce pour les six mois qui auvont précéde la déclaration de faillite, seront admis au même rang.»

A VENISE

Les voyageurs à La COMMISSION

Application

de l'article 549 du Code de Commerce

Voici le texte de la proposition de loi déposée par M. Pierre Legrand et plusieurs de ses collègues ayant pour objet d'étendre aux voyageurs à la commission et aux représentants de commerce le bénéfice de l'article 549 du Code de Commerce le bénéfice de l'article 549 du Code de Commerce le bénéfice de l'article 549 du Code de Commerce par M. Pierre Legrand et plusieurs de ses collègues ayant pour objet d'étendre aux voyageurs à la commission et aux représentants de commerce applicable aux commis, en cas de faillite du patron.

Exposé des motifs

Messieurs,

L'article 549 du Code de commerce, modifié par la loi du 28 mars 1658, est ainsi concu: « Le salaire acquis aux ouvriers employès directement par le faillit pendant le mois qui aura précédé la déclaration de faillite sera admis au nombre des créances privilègies au unême rang que le privilège établi par l'article 2101 du Code civil pour le salaire des gen- deservice. Les salaires divageures par l'article 2101 du Code civil pour le salaire de sen- deservice. Les salaires divageures pur le salaire des gen- deservice. Les salaires divageures par l'article 2101 du Code civil pour le salaire de sen- deservice. Les salaires divageures par l'article de loi nous parati incomplet en ce sens qu'il semble n'accorder le privilège qu'aux commis ou employès à traitement fixe. Les tribunaux en effet, ont toujours refusé d'étendre ce privilège aux illes de l'anné de ce serait blauc, comme les Hellandaises, Ses yeux bleus, d'une douceur pau du straite et voilez, ont l'aire de dire : « Que ce serait bon de regarder la même chose une heure de suite! » N'en concluez pas

en français, entre la jeune fille et sa mère, furent une "casicion pour lui. Hen protita immédiatament La conversation, d'abord extrèmement banale, Suf Friante, Rome, les voyages en
genèric, fort tapidement une allura dus personnelle
genèric, fort tapidement une allura
et plus virs, beamount moins par le lait dan dus personnelle
giaises, réservées, legremente en garde, que par
suite des dispositions d'esprit de l'Allenand, dominé
co seir-là et lancè par ses nerfs
Vers la fin du diner, miss Mand lui dit en riant:
— Mais enfin, Moneieur, vous me dites que vous
étes riche, étudient pour la forme et presque seul
dans le monde : que vous n'étes ni muscien, ni
pedintré, ni archéologue; que les mitsées sont pour
vous d'an intérêt, secondaire, et que vous n'entre;
jamais dans une bibliothèque; alors, comme le désœuvrement n'est pas une raison, je me demande
pourquoi vous voyagez, en vérité? Quel profit
pouvez-vous en reirer? Et quelle douceur y treuvezvous?

Une très grande, mademoiselle. La vie, à elle
seille, est une impression qui vaut la peine d'être

pouver-vous en retirer? Et quelle douceur y treuvervous de l'ite très grande, mademoiselle. Le vie, à elle seille, est me impression qui vaut la peine d'être cherchée, la vie montontes ses formes, les anciennes que les de la commissait, d'autres qui se rèvèlent. Le simple de la commes que l'efficure nt'intèresse à un point que vous ne sauriez croire. J'ai l'intuitor rapide de leur humeur et de la passion qui les tient. Pes mors saisis à la volée m'indiquent une situation, Il y a dana une foule de quoi rèver des jours entiers. Je sais que tout cels afefiacs vie. Pourtant, certaines de ces rencontres d'inconnus me laissent un souvenir très doux, un peu triste, et que l'emporte comme d'autres une note ou un croquis de carnet. Ohi c'est un charme très court, mais dont la mélancolie diffe ensuite.

me d'autres une noté ou un croquis de càrnet. Ch's c'est un charme très court, mais dont la mélancolie d'iffe ensuite.

Il s'est trouvé sur mon passage des hommes, des femmes, que le hasard a rapprochés de moi pour une herre, pour moins peut être, et en qui j'ai deviné des sympathies qui naitraient volontiers, des àmes voisiues de la mienne. Le monde s'est peuplé defrière moi d'amis entrevus et perdus. Je vous citerais les heures où ces bonnes fortunes me sont adrenues, le point précis où ces apparitions, ces yeux plains de pensée ou de sourire se sont évanouis au détour d'une rue. Je leur ai envoyé un salut qu'ils n'ont pas compris. Les quitter fai donné l'emotion d'un adien. Ils continueront de m'ignorer, je ne les reverrais plus, et cependant, ma'emoiselle, je voyagerais buen pour le seul plaisir d'ajouter une unité à la cillection de figures séduisantes dont mon cœur s'est cliaryé en courant.

Il s'artét de pactier, saisi d'un frisson plus violent; son regard fixa miss Maud avec une expression d'angoisse, et, se renversant sur le dossier de la chamber. Le pauvre garçon paraissait, en effet, à demi défailli. Le facchine de l'hôtel, au milieu des chuchottements des convives, un instant troublés dans leur dessert, l'emporta comme un enfant.

Un quart d'heure après, mistress Stewart, très étme de l'incutent, se trouvait dans le vestibule, et piquait son épingle de chapeau avant d'aller, selon sa coutume, faire le tour de la place Saint-Marc, lorsque l'hôtelier s'approcha d'eller, visiblement embarrassé.

— Madame, dit-il, ce jeune homme qui vient d'arriver est pris de délire, je suppose... Il vous appelle

sa coutume, faire le tour de la place Saint-Marc, loraque l'hôtelier s'approcha d'elle, visiblement embarrassé.

- Madame, dit-il, ce jeune homme qui vient d'arriver est pris de délire, je suppose... Il vous appelle et dem.nde en grâce que vous monitez près de lui.

Le premier mouvement de stupeur passa vite. Mistress Stewart fit signe à sa fille de rentrer au sa lon et monta.

Quand le malade l'aperçui, il se adressa à moitié dans son lit.

- Je vous en conjure, Madame, dit-il, ne me laissez pas entre les mains de ces gens d'hou......

Vous avez l'air très bon et c'est pour cela que j'un'adresse à vous.... Je ne sais pas ce que j'ai, mals je me sens très mal, je peux mourir.... Par pitté, ne m'abandonnez pas, soignez-moi, occupez-vous de moi....... O'est si affreux, loin de son pays, loin de tout..... Vous avez l'air si bon, madame...

Mistress Stewart veilla donc. Elle se constetua garde-malade avec un dévouement très touchant. On ne la rencontrait plus qu'à de rares intervalles, dans les escallers de l'hôtel, très affairée, son chapeau à plumes vertes posè de travers, courant chez le médecia pour demander un supplément d'ordonnance, ou chez le pharmacien, pour presser l'envoi d'un remède. La promenade était abandonnée. Le soin de cet étranger, qui avait deviné son bon cœur, qui l'avait appelée et attendrie, l'occupait seul. D'ailleurs le cas était exceptionnellement grave. Le malade délirait presque continuellement, puis venaient des périodes d'abattement que rompait bientôt la montee de la fièvre. Au bout de trois jours, il sembla désespéré.

Miss Maud entrait quelquefois dans la chambre

tee de la fièrre. Au bout de trois jours, il sembla désespèré.

Miss Maud entrait quelquefois dans la chambre
pour prendre des nouvelles ou peur chercher sa mère
et l'emmener, presque de force, pendant un quart
d'heure, sur les quais voisins: si loin de l'Angleterre
et si près de la mort, la pudeur britannique se taisait devant la pitié.

Le quatrième jour, de très grand matin, la jeune
fille, appelée par sa mère, était venue et veillait, retirèe près de la fenêtre, tandis que mistress Stewart,
assise à côté d'elle, dormait, épuisée de fatique, dans
un fauteuil, Vers l'eube, le malade s'éveilla, aperçut
miss Maud, et lui densanda, de cette voix blanche
des êtres qui s'en vont, et que la souffrance diminue
jusqu'à les faire redevenir enfants:

— Ecrivez-lui, voulez-vous...Dites-lui qu'elle vienne
tou. de suite, tout de suite...

Miss Maud se leva silencieusement, pour ne pas

contrarier ce désir du malade. le dernier peut-ètre qu'il aurait. Elle s'approcha de la tâble du milieu, écrivit rapidement quelques lignes, plia la lettre, et la mit sous enveloppe. Alors, un peu timidement, elle dit:

— Quel nom faut-il mettre sur l'adresse? A qui demandez-vous de venir?

Il la regarda avec l'expression égarés de ceux qui révent. et prononça un nom de femme qui n'était ni celui de sa mère, ni celui de sa sœur.

Miss Maud rougit. Elle allait s'écarter de la table, quand elle vit que le malade s'était retourné, confiant en elle, assuré de l'exécution de ce désir suprême, peut-être dicté par le dèlire. Elle reprit la plume, et, d'une main nerveuse, écrivit l'adresse.

Puis elle sortit, sans bruit, emportant la lettre.

Les beaux yeux de miss Maud étaient pleins de larmes, pour plus ferd le contrate de la lettre.

prême, peut-être dicté par le délire. Elle reprit la piume, et, d'une main nerveuse, écrivit l'adresse. Puis elle soriit, sans bruit, emportant la lettre.

Les beaux yeux de miss Maud étaient pleins de larmes...

Deux jours plus tard, les deux Anglaises quittaient venise. Le docteur venait de déclarer que son client s'en tirerait. Le role de mistress Stewart était fini. Elle continuait sa vie errante.

Le malade se remit, en effet, très promptement, Nous le vimes descendre bientôt, et se promener, encore très faible, sur les quais voisins. Ce qui m'étonna seulement, ce fut sa persistance à choisir les mêmes heures et le même but de promenade. Chaque matin, il traversant le pont de la Paille lonceait la mer et, au-cleid de la Piazzetta, s'asseyait sur la mer et, au-cleid de la Piazzetta, s'asseyait les mèmes heures et le même but de promenade. Chaque matin, il traversant le pont de la Paille lonceait la mer et, au-cleid de le Piazzetta, s'asseyait le prome de la Silui. l'intéressait particullèrement, il en stif-visit les moindres détails avec une jumelle marine, étudisit les groupes de voyageurs dans le trajet du navire à la terré, puis, le dernier passager débarqué, rentrait à l'hôtel, en proie à une mélancolie qui paraissait grandir à chaque fois, tandis que, d'ordinaire, la poussée des forces renaissantes donne aux convalsecuts la sensation joyeuse et prefonde de la vié.

Un samedi, il se tetrait à son poste habituel d'obstration, et considérait un vapeur du Lloyd, auteur duquel is mer était noire de barques, lorsque tout à coup, il se levis, et rentra en toute hâte vers l'hôtel. Quand il erriva au qu'et às Esclavons, deux femmes venaient d'y aborder.

C'étaient mistress Stewart et sa fille qui n'avaient fait, parait-il, qu'une excursion hors de Venise.

Il s'avança vers elles, beaucoup plus ému que la simple reconnaissance ne l'exigeait. Mistress Stewart l'accueillit avec de grands eclais de voix. Elle le revoyait debout, elle s'attribuait, à juste titre, une part dans la guérison, et jouissait pleinement de

LE RESTAURATEUR DE LA PARFUMERIE

Alors les parfumeurs ne faisaient rien de bon, Et puis ils vendaient cher des produits détestables. Mais Vaissier en lançant son merveilleux savon Aux baumes délicats, exquis, inimitables,

— A sauvé l'art. Ces faits, ils sont incontestables!

Un chroniqueur mondain, à l'inventeur du CONGO.

48950d

CARONIQUE LOCALE ROUBAIX

La manifestation qui chaque année à pareille date est faite sur la tombe des militaires de Rou-baix morts pour la défense de la patrie, a cu licu samedi, avec la solennité habituelle.

baix morts pour la défense de la patrie, a cu lieu samedi, avec la solennité habituelle.

Le bataillon scolaire était convoqué pour dix heures à l'institut Turgot. A dix heures et demie, la société des anciens militaires français s'est rendue également rue de Seubise et s'est jointe au bataillon soclaire; quelques minutes après, le cortège s'est formé et s'est mis en marche.]

Eu tête, marchaient les clairons du bataillon soclaire; derrière eux, venait la musique de ce bataillon, puis le bataillon sous les ordres de son commandant, M. le capitaine Dessauvage et Marchand adjudant. A la suite du bataillon soclaire, se trouvait groupée, bannière en tête, la société des anciens militaires français, ayant à sa tête son président, M. Adolphe Lepers.

Le certége a suivi l'itinéraire suivant : rue de Soubise, rue de Sobastopol, place du Trichon, rue du Bois, rue Saint-Georges, Crand'place, Grande-Rue et place Chaptal. Sur tout le parcours, la

Rue et place Chaptal. Sur tout le parcours, la musique du bataillem scelaire s'est fait entendre une magnifique courenne efferte par les anciens

et le cortége a défilé au milieu de deux haies de

et le cortege a cente au milleu de deux haies de urrieux.

Malgré le mauvais temps, il y avait beaucoup de monde au cimetière, pour assister à la cérémonie patriotique. Arrivé devant le monument des soldats tués à l'ennemi, pendant la guerre de 1870-1871, les clairons ont sonné aux champs, les jeunes gens du bataillon scolaire ont présenté les armes et M. le capitaine Dessauvages a prononcé quelques mots qui ont profondément ému les assistants. MM. Adolphe Lepers, président de la Société des Anciens Militaires et Marchand, lieutenant se sont également avancés vers la tombe et ont adressé à la foule une allocution dans laquelle ils ont rendu hommage à la mémoire des brayes ont agresse à la toute une anocutou dans laquene ils ont rendu hommage à la mémoire des braves qui ont payé de leur vie leur dévouement à la France.

M. le capitaine Dessauvages s'est exprimé en

» MES CHERS CAMARADES, » MESSIEURS, » MESSINDRS,

Ce jour de la Toussaint étant la fâte des Morts,
nous voici réunis de nouveau en leur souvenir, au
pied du sonument qui rappelle les glorieux morts
de 1870 71 et un grand nombre de nos concitoyens
semés un peu partout, depuis cette terrible année,
où il a fallu porter et défendre les trois couleurs
françaises.

out it a issue protes.

** La ville de Roubaix n'a pas oublié ceux qui sont fombés pour la patrie notre mère commune, nous en avons la preuve lorsque nous voyons ici: d'anciens compagnens d'armes, d'autres camarades gardiens actuels du drapeau, et cette magnifique jeunesse, bataillon de l'espérance.

**Honnann at reanest à vous braves qui êtes tembès;

s Honnour et respetavous, braves qui êtes tembês; honnour à vous aussi Messieurs, qui avez si bien compris vos devoirs envers vos amis. s Victor Hugo a dit quelque part ces belles pas roles:

Ceux qui pieneement sont merts pour la Paleie, On tdreit qu'à leur cercueil la foule vienne e: prie: Entre les plus beaux sems, leur nom est le plus beau, Toute gloire près d'eux paese et tombe éphémère; Et comme ferrait une mère, La voix d'un pouple entier les borce en leur tombeau,

Et comme ferait une mère,
La voix d'an peuple entier les berce en leur tombeau,

"Il n'y a pas de gloire comparable à celle du citoyen qui meur pour as patrie, et la grande guerre
dont dejà vingt années nous séparent a fourni une
quantité suffisante de héros pour que, vaincus et
écrasés par le nombre nous puissions marcher tête
haute. Les innombrables traits de courage et de secrifice font l'honneur de notre nation et lui permettent
d'envisager l'avenir eans inquiétude.

"Nous sommes heureux de pouveir constater,
chers Concitoyens et Camarades, que de plus en plus
nombreux chaque année les groupes patriotes et
d'instruction múltiaire s'associent à nos efforts.

"Nous savons que sur ce terrain, la population
toute entière veut nous suivre et nous encourager.
Ne convient-ul pas en effet? que dis-je? No faut-il
pas que l'on sache partout netre France une et forte?
aujourd'hui comme 20 années en arrière la plaie saigne toujours à l'Est.

"Vous connaissez cet endroit, chers petits, il est
marqué en noir sur vos cartes scelaires :ne l'oublez
jamais. La Lorraine et l'Alsace, terre française, moing
encore par la nature de son sol et sa langue que
par le vœu de tous ses habitants, conservent pieusement le souvenir du passe, les yeux tournée vers
l'avenir,

"Nous neus retrouverons à ce même endroit l'an-

ment le souvenir du passé, les yeux tournés vers l'avenir, » Nous neus retrouverons à ce même endroit l'an-née prochaine, graveset recueillis comme il convient, quand on est dans la maison des morts; st neus n'y pouvons être et qu'en l'intervalle la partie ait eu besein de notre sang, d'autres seront là pent-être, espèrons-le, avec den champs de victeire en même temps que des prières; peut-être aussi la tâche noire sera-t-elle effacée là bas où vous savez bien.

Voici le discours prononcé par M. Adolphe Les pers, président de la Société des Anciens Militai-res de Roubaix :

res de Roubaix :

a Messieurs,

n Nous remplissons un pieux devoir, en venant déposer aujourd'hui cette couronne sur la tombe et à la mémoire des enfants de Roubaix qui ont sactifé leur vie pour la patrie, dans la funeste guerre de 1870-71, et depuis lors dans les expéditions lointaines: nous voulons leur prouver, à eux et à leur famille, que leur souvenir reste toujours vivant au milieu de nous et que si plus tard nous sommes appelés à les venger, nous n'hésiterons pas à faire le même sacrifice.

pelés à les venger, nous n'hèsiterons pas à faire le même sacrifice.

La jeune génération qui nous entoure nous en donne la plus grande garantie.

* Ils m'ont pas hésité, ces cœurs braves et généreux, à quitter leur père, leur mère. leur famille, tous leurs proches, tous ceux qu'ils simaient et dont ils étaient aimés, pour courir à la défense de la Patria envahic et denner leur vie pour elle.

* Dormes donc en paix, chere camarades, en songeant que notre France, malgré ses adversités, est toujours la grande nation d'autrefeis, et qu'elle peut, plus que jamais, comper lors du grand jour, sur les vaillants et dévoués défenseurs qui, comme veus, sauvrent mourir en braves pour sa défense.

M. Marchand, lieutenaat, a prononcé l'alliceution suivante.

auivante:

« Messieurs,

» En contemplant ce menument nes cœurs tressaillent. Il neus rappelle les luttes sangiantes soutenues
par nos braves camarades et leur mort glorieuse à
l'embre du drapeau. Gloire à ces hévos qui ont versé
leur sang pour défendre notre chère patrie!

» Ils nous out donné un bon exemple, nous le suiyrens. Si la France se trouve encore en péril, et les
jour de la revanche arrive, la ville de Roubaix peurra encore être fière de ses enfants. Nous accomplirons ceurageusement noire devoir, nous marcherons
fièrement à l'ennemi, nous supporterons steiquement les fatigues de la guerre, et si nous succombons, neus aurons l'henneur de réjoindre ceux qui,
depuis vingt ans, tembaient sans se plaindre sur les
champs de bataille. Neus mourrons comme eux en
criant: Vive la France! Vive l'armée! »
Ces différents discours ont été couverts de cha-

Ces différents discours out été couverts de cha-leureux applaudissements et soulignés par des cris plusieurs fois répétés de « Vive la France! » On a ensuite déposé sur le monument fundraire

FEUILLETON DU 3 NOVEMBRE 1890.-Nº 27

LE CRIME D'UNE SAINTE

Grand roman inédit DEUXIÈME PARTIE

Les dames des Charmerettes

Corvol ne répondit d'abord que par geste vague, indiquant qu'il était plongé dans les réflexions profondes que lui suggérait la situation.

Depuis un moment, il était silencieux; mais ses yeux, dirigés avec une aingulière fixité vers les yeux de la jeune fille, les tressaillements musculaires de son visage, le frémissement de ses nariues, la violence avec laquelle ses dents étaient serrees eussent révélé à un observateur que son esprit était absorbé par des idées particulièrement importantes et sérieuses...

Mme de Kermadea exsit rapris :

esprit etalt auserue par des auces auces auces importantes et sérieuses...

Mme de Kermadee avait repris:

— Vous ne réponder pas, monsieur Corvol. Vous n'osez peut-être pas vous prononcer, votre jugement devant être trop sévère.

Un éclair brilla dans les yeux gris de Corvol; une pensée soudaine lui était venue.

— Je réfléchissais, madame, dit-il posément, afin de bien peser ma réponse, car l'affection que vous portes à M. Desroches est si grande que je cherchais teutes les raisons qui pouvaient plaider en faveur de ce malheureux égaré. Premièrement, l'individu qui vous écrit n'est pas un ami de votre fil-

leul... Voyez les termes qu'il emploie. C'est sans doute quelque employé du cercle, quelque subalterne à qui votre filleul se sera adressé. Un joueur qui perd, me suis-je laissé dire souvent, est pareil à un naufragé; il s'accroche désespérément au moindre fêtu de paille, et il emprunterait à des valets plutôt que d'abandonner la partie avant d'avoir épuisé la déveine jusqu'au bout.

— Quelle honte l'murmura Mme de Kermadee, tandis one Madleijne rougiesit et pru le declare. tandis que Madeleine rougissait et que le doct s'exclamait :

- Faut-il être bête !

— Faut-il être bête l

Je pensais ensuite, — pardonnez-moi, madame, je me permets de parler ainsi, seulement parce que vous avez insisté pour avoir mon opinion, — reprit Corvol qui jouissait à part lui de la confusion de la jeune fille, je pensais ensuite que ce n'est pas la première fois que pareille aventure arrive à M. Desroches; que l'on ne peut pius guère mettre ses foutes sur le compte de la jeunesse, de l'inexpérience, de l'entrainement; que vous avez maintes fois déjà payé ses dettes de jeu et que votre trop grande bonté semblerait être pour lui un encouragement à persévèrer dans la vois déplorable où il s'est engagé et qui peut le conduire à des actes tels que vous ayez un jour à rougir de lui.

Monsieur Corvol ! s'écria Madeleine bondis-

Monsieur Corvol! s'écria Madeleine bondis-sant de son banc de gazon et se dressant mena-çante... Vous oubliez,...

cante... Vous oubliez,..

— Mademeiselle, interrompit Corvol en s'inclinant respectueusement et intérieurement ravi de l'effet produit, je n'oublie pas, croyez-le bien, ce que je deis à un membre de votre famille ou un moins à une personne que Madame votre mère honere de son affection... Je erois de mon devoir, puisque je suis interrogé, de répondre avec franchise...

J'ajoute que je pense que madame vetre mère doit envuyer à son filleul la somme dont il a besois. Et même, comme cet argent est dû par lui, et que d'après cette letre il est évidemment géné, je serais d'avis d'y ajouter quelques millo francs qui porterost à dix mille le chiffre de l'avance que

Madeleine et sa mere nrent toutes deux un geste de surprise.

— Quoil vous me conseillez de sacrifier encore cette somme pour ce méchant enfant?

— Oui, madame, je suis d'avis de lui payer encore ces dix mille francs, mais à une condi-

- Qu'il ne jouera plus jamais! n'est-ce pas l eontinus la vouve.

— Promesse de joueur, premesse d'ivrognel...
reprit Corvol en hochant la tête, et j'estime qu'il faudrait un remède plus radical... L'automne promet d'être beau, il y a ici des chasses superbes, des étangs magnifiques; exigez de M. Desroches qu'il vienne y passer buelques mois... jusqu'en novembre, à la rentrée des cours... Notre savant ami soignera et fortifiera sa santa qui doit être fatiguée par la vie de Paris... Vous, madame et mademoiselle, vous seigneres son cour et son âme... Et qui sait?... Peut-être serez-vous aussi habiles et aussi heureuses que notre cher doctare.

Habites et teur i...

— Vons avez là, monaieur Corvol, une excellente idée, répondit Mme de Kermadee joyeuse de pouvoir concilier son affection maternelle pour Robert avec l'inquiétude que lui causait son in-

onduite.

Madeleine avait des larmes dans les yeux...
Elle tendit la main à Corvol.

— Je vous remercie, monsieur, de la beane pensée que vous avez eue. Croyez que je vous suis reconnaissante du fond du ceur. connaissante du fond du cœur.
Il s'inclina de neuveau très respectueusement en
baisant la main que lui tendait la jeune fille.
Un éclair de son regard trahit seul la joie qu'il
éprouvait du succès produit par la démonstration
de « ses bons sentiments ».

o « ses bons sentiments ».

— Mais j'y songe, continus Mme de Kermadec

au lien décrire à ce méchant enfant, se que j'

si, au lieu d'écrire à ce méchant enfant, ce que j ne saurais peut-être pas faire en termes sesez sé

vères, si quelqu'un... vous, par exemple, monsieur Corvol... vous nous rendiez le service d'aller lui

remettre ces dix mille francs... Vous pourriez lui dire la condition que je mets à ce service... C'est-à-dire son séjour parmi nous pendant au moins

à-dire son séjour parmi nous pendant au moins deux mois...

— Je suis à vos ordres, madame... Je partirai demain si vous le désirez.Rien ne me retient...ici... Madame de Kermadec rentra un instant dans la maison, puis revint, apportant à Cervol dix bil-lets de mille francs.

— Voilà la somme ! dit-elle avec un soupir. Dieu veuille que vous réussissiez à nous ramener l'enfant prodigue!

— J'y ferai tous mes efforts, répondit Corvol en se retirant avec le doctour. Yous pouvez, madame,

en aveir la certitude.

— Eh bien l vous veyez, monsieur Corvol, fit le vieux médecin, tandis qu'ils remontaient ensemble la longue avenue qui conduisait à la route de Vannes, vous voyez, Madeleine s'ast remise en un clin d'œil de cette syncope, causée comme je l'avais deviné, par une légère contrariété après son repas...
Si, au lieu d'un vieux benhomme de docteur comme moi, au les contents de carier les malades, il me moi, qui se contente de guérir les malades, il y avait eu ici « un prince de la science » comme vous en avez connu en étudiant à Paris, il aurait

y avait eu ici « un prince de la science » comme vous en avez connu en étudiant à Paris, il aurait diagnostiqué « mévrose aigué » un mot bête, un met vide de sens, puisqu'il est tellement général qu'il peut s'appliquer à toutes les maladice possibles et imaginables... Il aurait dit... Mais qu'est-ce que ces messieurs de Paris n'auraient pas dit, en fait de folies ?...

Corvol pensif ne régondait rien.

Il semblait suivre neanmoins avec un grand intérêt les théories du vieux praticien...

Et désireux de maintenir la conversation sur ce sujet, il reparit:

— Cependant, le docteur Gervais... le docteur Charcot, mes illustres maitres à la Salpétrière..

— Ah I voilà le grand met lâché I... ricana Bonardel, que le nom ducellèbre professeur avait le don de mettre en colère... a Mossieu » Charcot I Quand « mossieu » Charcot parié, il n'y a plus qu'à tirer l'écheile I_i... Eh bien I non, je ne me laisse pas éblouir comme tant d'autres, par les

théories tapageuses de ce « mossieu »! Avant lui, on guériesait les malades, on les guérira après lui... Il n'y a qu'une seule maladie, qui sera désormais incurable, c'est celle qu'il a mise dans la cervelle de tous ceux qui croient en lui... Mais voici mon cabriolet qui m'attend avec Alfaza, làbas, devant la porte du maître d'école... Alfaza, labas, devant la porte du maître d'école... Allens, au revoir, mon cher monsieur... Et si vous m'en croyez, ne vous fez pas aux Charcot, aux Gervais et aux bonshommes de cet acabit. Relisez Broussais I... Voilà un homme. sais!... Voilà un homme.

Là-dessus il tendit la main à Alfana, qui l'emporta de son trot majestueux et mesuré vers la ville.

ville.

— Vieux fou, murmura Corvol, jetant un dermier regard sur Bonardel, dont la silhouette se dessinat en noir sur les rayons reuges du soleil couchant, tout au bout de l'avenue qui conduisait au hameau. Mais non, au fait! c'est moi qui suis au hameau. Mais non, au fait! c'est moi qui suus fou de l'appeler ainsi! rectifia-t-il... Brave homme, au contraire!... Lui et la dame de pique, si chère à ce niais de Robert, voilà les deux meilleures cartes que j'ais dans mon jeu. Grâce à ma conduite d'aujourd'hui, la petite a perdu les préventions qu'elle avait contre moil... Et quant à M. Desreches, dans deux jours j'aurai vidé le fond de son sacl... Piano!... Piano!,.. C'est ma devise!...

IX L'Enquête de Corvol

Le lendemain, comme il l'avait premis à Mme de Kermadec, Corvol était en route pour Paris, afin de remplir auprès de Rebert Desroches la mission dent il s'était chargé.

Il descendit au Grand-Hôtel.
Dans la journée de son arrivée, il déposa sa carte chez Rebert, en l'informant qu'il viendrait le voir le lendemain et lui apporter des nouvelles de Mme et de Mile de Kermadec.

L'antipathie que Corvol inspirait généralement à tous ceux qui l'approchaient, Robert Desroches

l'avait lui aussi, éprouvée, antipathie instinctive, irraisennée, que lui-même déclarait atupide et

dieuse, mais qui n'en restait pas moins insurmon-

Dans les rares rencontres que le jeune hemme vait eues avec Corvel, jamais il ne lui avait

Dans los faces tendences and para il ne lui avait tendu la main de bon cœur, jamais il ne lui avait tendu la main de bon cœur, jamais ils ne s'étaient liés.

Cependant, grâce aux noms chers invoqués par Corvol, Desroches le reçut avec beaucoup d'affabilité, quand, à l'heure dite, l'aucien caissier se présents chez lui.

bilité, quand, à l'heure dite, l'ancien caissier se présenta chez lui.

— Mon cher monsieur, dit celui-ci d'aberd avec une familiarité toute pleine de fausse rondeur, que motivaient leurs relations antérieures et la dizaine d'années qui séparait leurs âges, mon cher monsieur, je viens à vous avec un double caractère. D'aberd celui d'un ami, heureux d'avoir été assez éloquent pour obtenir de votre marraîne le moyen devous sortir une assez forte épine du pied, en vous apportant les six mille francs à elle réclamés par un sieur Badiche, dont voici le montant...

tant...

— Quoi I... Badiche s'est adressé à ma marrai-

— Quoi I... Badiche s'est adressé à ma marraine, et elle a consenti...

— Voulez-vous me permettre de continuer ?

Mme de Kermadec a cédé, je puis m'en glorifier, à mes instances, Elle m'avait demandé mon avis sur cette avance, que je lui ai conseillé de ne pas vous réuser. Voici donc la somme en question plus quatre mille france, qu'elle y a joints.

Et Corvol tira de soa portefeuille la liasse de billets de basque qu'il déposa sur la cheminée.

— Je n'ignore pas, messieur reprit Robert, que ma marraine a pleine confiance en vous. Voza lui avez donné des preuves irréousables de votre attachement... Je vous suis donc très reconnaissant en vérité, du service que je lui deis, et que pay suite, je vous deis aussi.

(A suivre.)

PIERRE DECOURCELLE.